

AVIS PUBLIC

DEMANDE DE DÉROGATION MINEURE

Prenez avis que le 16 novembre 2021, à compter de 19 h 30, dans la salle des délibérations du Conseil municipal, 1111, avenue Saint-Paul à Saint-Césaire, se tiendra une séance ordinaire du Conseil municipal de la Ville de Saint-Césaire, au cours de laquelle toute personne ou organisme intéressé pourra se faire entendre relativement à la demande de dérogation mineure suivante :

Demande de dérogation mineure n° DM-05-2021 au règlement de Zonage n° 92-2005 et amendements

Madame Suzie Lamarre, mandataire pour la propriétaire, M^{me} Henriette Gilbert, soumet cette demande de dérogation mineure concernant l'implantation de l'habitation située au 1026, avenue Denicourt, portant le numéro de lot 1 592 418 et située en zone n° 116.

Nature et effet de la demande :

L'approbation de cette dérogation mineure aurait comme effet de régulariser l'implantation du bâtiment d'habitation susmentionné pour lequel la marge de recul latérale gauche est de 1,01 mètre, alors que le règlement de Zonage n° 92-2005 et amendements fixe plutôt cette marge à une distance minimale de 2 mètres, ayant ainsi comme effet d'octroyer une dérogation de 0,99 mètre sur la norme actuellement en vigueur.

Le tout, tel qu'illustré au certificat de localisation préparé par M. Yves Robichaud, arpenteur géomètre, en date du 20 septembre 2021 et portant le numéro 9037 de ses minutes.

Fait à Saint-Césaire le 7 octobre 2021.

M^e Isabelle François, avocate
Directrice générale et Greffière